

Simplifiez-vous la vie et payez vos factures numériquement grâce à eBill !



eBill vous permet de payer vos factures en toute sécurité et en quelques clics, sans devoir entrer de numéro de référence au clavier. Vous conservez le contrôle total et une vue d'ensemble des montants payés grâce à l'archivage. En outre, vous faites une fleur à l'environnement en renonçant au papier.

Pour en profiter :

- 1 Connectez-vous à votre e-banking.
- 2 Dans le menu de navigation, sélectionnez « eBill » et activez ce service gratuit.
- 3 Sélectionnez la Ville de Fribourg dans les émetteurs-rices de factures eBill.

Vos prochaines factures vous parviendront directement dans le portail eBill de votre e-banking. Vous recevrez une notification pour chaque nouvelle facture.

La Ville de Fribourg



En savoir plus sur eBill :

